

Prévention

Ensemble des dispositions mises en œuvre pour réduire, voire empêcher la survenance d'un phénomène dommageable ainsi que son impact sur les personnes et les biens en cas de sinistre.

Pour signaler

Chef du service – (coordonnées)
secrétariat
Adjoint
Président du CHSCT
Secrétariat du CHSCT
Secrétaire du CHSCT

Pour soigner

Médecin de prévention (nom téléphone bureau)
Infirmière
secouriste

pour aider

assistant/conseiller de prévention
assistant social

pharmacie la plus proche
armoire à pharmacie (lieu)
commissariat ou gendarmerie la plus proche
accueil

en cas d'attaque terroriste

<https://www.gouvernement.fr/reagir-attaque-terroriste>

s'échapper, se cacher, alerter, gestes d'urgences, restons vigilants

info service

canicule info service" 0 800 06 66 66 (appel gratuit) accessible tous les jours, de 9h00 à 19h00

plan grand froid

Pour obtenir de l'aide en cas d'urgence (France), appelez le:

Samu - 15

Police Secours - 17

Pompiers - 18

Général – 112

Pour les personnes sourdes et malentendantes – 114

<https://www.gouvernement.fr/risques/connaitre-les-numeros-d-urgence>

sur plans - points de regroupement (évacuation)

point arrêt gaz

point arrêt électricité

points d'eau

Fiche intoxication

Centre anti-poison et toxico-vigilance

Arrêté du 1er juin 1998 relatif à la liste des centres hospitaliers régionaux comportant un centre antipoison

Centre antipoison de Marseille : Languedoc-Roussillon 04 91 75 25 25 cap-mrs@mail.ap-hm.fr

Centre antipoison de Toulouse : Midi-Pyrénées. 05 61 77 25 72 cap.reg@chu-toulouse.fr

Appelez le centre antipoison (de préférence de votre région)

et/ou un médecin et/ou le SAMU (15).

- *N'attendez pas que les symptômes de l'intoxication apparaissent pour téléphoner.*
- *Ne faites pas boire de lait ! Ne faites pas vomir !
C'est rarement indiqué et parfois même très dangereux.
Demandez d'abord l'avis du centre antipoison ou celui de votre médecin.*
- *En cas de projection d'un produit dangereux dans les yeux ou sur la peau, rincez immédiatement, abondamment et longuement, plusieurs minutes, à l'eau claire.*
- *En cas d'émanation de gaz irritant ou toxique dans un espace fermé, aérez bien les locaux.*
- *En cas de pollution accidentelle massive, aérienne ou hydrique, suivre les instructions spécifiques diffusées par les autorités de santé et préfectorales.*

Attendez vous aux questions que nous vous poserons en cas d'appel :

- *L'âge de la (ou des) victimes, le poids, la taille.*
- *La dénomination du (ou des) produits à l'origine de l'intoxication (gardez l'emballage, le mode d'emploi et la notice à portée de main (faites collecter ces renseignements par votre entourage).*
- *A quelle heure et en quelle quantité le produit a-t-il été ingéré ou inhalé (temps d'exposition) ?*
- *Que s'est-il passé (accident, tentative de suicide, accident collectif ...) ?
Donnez le plus de détails possible.*

Fiche protéger et alerter

1. Sécurisez le lieu de l'accident et les personnes impliquées

Évaluez les conditions de sécurité et vérifiez qu'il n'existe aucun danger supplémentaire (circulation, incendie, électricité, gaz..).

N'approchez le lieu de l'accident que si cela ne présente aucun risque pour vous. Dans la mesure du possible, assurez la sécurité des victimes et des autres personnes présentes.

Si la situation est dangereuse et si vous ne pouvez agir sans prendre de risque, alertez les services d'urgence. Établissez un périmètre de sécurité autour du lieu de l'accident en attendant l'arrivée des secours.

2. Appréciez l'état de la victime

Présentez-vous et expliquez à la victime ce que vous allez faire afin de la rassurer. Vérifiez qu'elle est consciente et respire normalement (vérifier qu'elle peut s'exprimer). Le pronostic vital est souvent en jeu en cas d'altération de la conscience ou de la respiration. Ces éléments seront à transmettre aux secours.

3. Demandez de l'aide

Si vous avez besoin d'aide, alertez les services d'urgence :

Vous devez pouvoir fournir aux services d'urgence

- le numéro de téléphone ou de la borne d'où vous appelez,
- si nécessaire, votre nom,
- la nature du problème (maladie ou accident),
- les risques éventuels (incendie, explosion, effondrement...),
- la localisation précise de l'événement,
- le nombre de personnes concernées,
- l'état de chaque victime,
- les premières mesures prises,

Vous devez également répondre aux questions qui vous seront posées par les secours ou par le médecin.

4. Effectuez les gestes de premiers secours

Dispensez les gestes de premiers secours de façon calme et non précipitée.

Zoom la coupure

Comment réagir

- **Se laver les mains** et nettoyer en douceur la plaie à l'eau et au savon
- **Appliquer ensuite un antiseptique**, puis protéger la plaie avec un pansement adhésif que vous changerez tous les jours
- **S'assurer que la victime est bien vaccinée** contre le tétanos depuis moins de 10 ans
- **La victime doit consulter un médecin** si la plaie est plus grande que la moitié de la paume de la main, si elle est située près d'un orifice naturel ou sur le visage ou si dans les 24h elle devient chaude, rouge, suintante et douloureuse

Il ne faut jamais utiliser de coton lors des soins car il risque de s'effiloche dans la plaie.

Zoom Piqûres d'insectes

Elles sont généralement plus douloureuses que dangereuses et la douleur initiale est suivie d'un gonflement.

Que faire?

Si l'insecte vous a laissé son dard (seules les abeilles perdent leur aiguillon), retirez-le délicatement (pour éviter de le casser) avec une pince à épiler, préalablement désinfectée avec de l'alcool à 70°.

Si la piqûre est localisée dans la bouche ou l'arrière-gorge, s'il y a risque d'étouffement, si la personne présente des signes allergiques (gonflement, douleurs intenses)

appelez immédiatement le 15.